

Année : 2024

Population : 291 h

Groupement d'appartenance : CA TARBES-LOURDES-PYRENEES

Poste comptable : 065020 SGC TARBES

Strate : FPU : Communes de 250 à 499 habitants

Régime : FPU

Nomenclature comptable : M57A

Situation de la strate : PROVISoire

Département : 065 - HAUTES PYRENEES

Commune : BERNAC-DESSUS (21650084300018)

Type de Budget : BP seul

Nombre de Communes traité(e)s pour le Département : 64 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de Communes traité(e)s pour la Région: 750 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de Communes traitées pour la France Entière: 6153 soit 99% de la catégorie démographique de la France entière

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	204 220	702	936	1 007	922
Produits de fonctionnement CAF	202 866	697	916	978	898
dont : Impôts locaux	52 575	181	228	352	336
Fiscalité reversée par les GFP	25 673	88	194	60	50
Autres impôts et taxes	18 291	63	53	75	85
Dotation globale de fonctionnement	36 582	126	165	225	167
Autres dotations et participations	6 373	22	78	90	86
dont : FCTVA	1 061	4	7	4	5
Produits des services et du domaine	4 410	15	83	74	78
Total des charges de fonctionnement = B	133 628	459	743	809	741
Charges de fonctionnement CAF	132 274	455	699	768	705
dont : Charges de personnel (montant net)	38 370	132	184	291	252
Achat et charges externes (montants nets)	40 328	139	232	254	255
Charges financières	246	1	17	14	12
Subventions versées	29 953	103	63	35	26
Contingents	4 716	16	134	92	78
Résultat comptable = A - B = R	70 592	243	193	198	181
Capacité d'autofinancement brute = CAF	70 592	243	217	210	193

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	294 635	1 012	514	502	456
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	41 956	144	135	162	153
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	69	62	58
Autres dettes à moyen / long terme	0	0	2	2	3
Subventions reçues	238 849	821	195	152	135
FCTVA	7 971	27	49	48	43
Autres fonds globalisés d'investissement	4 505	15	6	11	7
dont : Taxe d'aménagement	4 505	15	6	11	7
Amortissements	1 354	5	34	22	15
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires=D	277 130	952	583	534	492
dont : Dépenses d'équipement	221 073	760	496	422	391
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	9 693	33	66	79	74
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	1 435	5	1	2	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement = D - C	-17 505	-60	69	32	36
dont : solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Résultat d'ensemble	88 097	303	124	166	144
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	19 243	66	641	543	499
dont encours des dettes bancaires et assimilées	14 456	50	612	521	485
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	14 456	50	612	521	485
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	9 913	34	83	93	86
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	204 017	701	724	826	810

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	70 835	243	233	223	205
Résultat comptable = A - B = R	70 592	243	193	198	181
Produits de fonctionnement CAF	202 866	697	916	978	898
Charges de fonctionnement CAF	132 274	455	699	768	705
Capacité d'autofinancement brute = CAF	70 592	243	217	210	193
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	5	14	16
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	60 899	209	151	131	119
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	60 899	209	151	131	119

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	25,92 %	24,92 %	35,99 %	37,43 %
Dotations et participations reçues	21,17 %	26,50 %	32,28 %	28,11 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	18,03 %	17,96 %	23,05 %	18,56 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	30,49 %	33,23 %	33,12 %	36,18 %
Charges de personnel (montant net)	29,01 %	26,37 %	37,87 %	35,73 %
Charges financières	0,19 %	2,50 %	1,88 %	1,74 %
Contingents	3,57 %	19,18 %	11,93 %	11,00 %
Subventions versées	22,64 %	8,99 %	4,54 %	3,75 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	27,55 %	30,36 %	30,95 %	30,42 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00 %	13,86 %	14,61 %	14,73 %
Subventions reçues	108,04 %	39,21 %	36,07 %	34,44 %
FCTVA	3,61 %	9,95 %	11,35 %	10,98 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,20	2,82	2,48	2,51
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	0,20	2,82	2,48	2,51
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	13,99 %	35,72 %	41,63 %	41,91 %

Fiche n°3 : Les ratios de fiscalité

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE				
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	291 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	152			
Part des foyers non imposables	55,3 %	58,0 %	61,3 %	56,5 %
Revenu fiscal moyen par foyer	29 940	27 522	26 350	28 870

DONNÉES ÉCONOMIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements	135			
-> dont part de résidences secondaires	5,2 %	19,0 %	23,5 %	17,7 %
-> dont logements vacants	0	1	2	2
Valeur locative nette des résidences secondaires	20 043			
Bases communales imposées en foncier bâti	259 598			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	96,9 %	86,6 %	87,6 %	85,8 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,3 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,0 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	3,1 %	5,7 %	5,2 %	7,1 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	0,0 %	7,5 %	6,7 %	6,6 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	7	22	19	17
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	7	22	19	17
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	14	21	24	20
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	14	21	24	20

II - LES BASES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSÉCUTIVES AUX DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LA COMMUNE

BASES NETTES \ "MÉNAGES\ " TAXÉES AU PROFIT DE LA COMMUNE	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation résidences secondaires (THRS)	20 043	69	273	358	250
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	259 598	892	1 126	1 031	967
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	10 878	37	44	72	140
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	0	0	0	0	0

BASES NETTES DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/FPE)	7 576	26	213	196	219

BASES DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	0	0	0
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	279 109	959	719	865	643

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	VL des résidences secondaires susceptibles de majoration
Taxe d'habitation - Majoration des résidences secondaires	Non voté	Non voté	0

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	Bases remises à imposition
Taxe d'habitation sur les logements vacants	Non voté	Non voté	0

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	0	5 162
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement
Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs	Non voté	Non voté	0

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0	0
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	0

	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Valeur locative moyenne (TEOM)	3 829			

III- LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Taux d'imposition en %			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	19,48 %	24,62 %	21,94 %	21,80 %
-> dont taux voté par la commune	10,77 %	11,31 %	10,82 %	12,10 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	1,14 %	0,99 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	8,71 %	13,49 %	11,39 %	10,01 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	32,72 %	39,78 %	44,00 %	39,14 %
-> dont taux voté par la commune	31,29 %	34,58 %	38,90 %	34,85 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	1,57 %	1,80 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	1,43 %	5,22 %	5,20 %	4,42 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	39,99 %	63,79 %	93,01 %	47,75 %
-> dont taux voté par la commune	35,11 %	50,00 %	75,85 %	38,35 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	5,57 %	5,11 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	4,88 %	13,80 %	17,16 %	9,24 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	67,60 %	66,39 %	75,24 %	41,97 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	67,60 %	66,39 %	75,24 %	41,97 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	33,92 %	41,40 %	33,52 %	26,04 %
-> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA) (dont	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU) (dont taux	33,92 %	41,40 %	33,52 %	26,04 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	8,57 %	11,69 %	13,69 %	12,49 %

IV - LES PRODUITS DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

PRODUITS DES IMPOSITIONS	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (THLV, THRS, GEMAPI, GEMAPILV)	3 903	13	68	80	56
-> dont produits TH des résidences secondaires (hors surtaxe THRS) au profit de la commune	2 159	7	29	38	28
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	0	1	1
-> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	2	1	2
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements sans fiscalité	0	0	0	0	0
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements à fiscalité propre	1 634	6	35	39	24
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI (THRS + THLV) au profit des groupements à fiscalité propre	110	0	2	2	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	84 849	292	448	454	378
-> dont produits FB au profit de la commune avant application du coefficient correcteur	81 164	279	389	401	337
> Effet du coefficient correcteur : reversement (+) / prélèvement (-)	-18 704	-64	-171	-134	-72
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	1
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre	2 689	9	53	48	37
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	996	3	5	4	4
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	4 313	15	28	67	67
-> dont produits FNB au profit de la commune	3 816	13	22	54	54
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	406	1	6	11	12
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	91	0	1	1	1
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	174	1	1	2	2
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits au profit des groupements à fiscalité propre	174	1	1	2	2
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2 568	9	88	66	57
-> dont au nom de la commune seule	0	0	0	0	0
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre	2 528	9	86	65	56
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	40	0	2	1	1
Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> au profit de l'EPCI compétent	28 594	98	84	118	80

V - LES AUTRES PRODUITS : IMPOTS DE REPARTITION ET FRACTION DE TVA SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

PRODUITS DES IMPÔTS DE RÉPARTITION	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	141	0	30	27	24
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	0	0	0	0	1
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	141	0	30	27	23
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0	0	1	1	1
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP	0	0	1	1	1
FRACTIONS DE TVA					
Fraction de TVA compensatoire TH résidences principales (seulement pour la	0	0	0	0	0
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune (seulement pour la Ville de	0	0	0	0	0
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune (seulement pour	0	0	0	0	0
Fraction de TVA compensatoire CVAE	0	0	0	0	0
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune	0	0	0	0	0

VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

DCRTP ET FNGIR	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	0	3	1
FNGIR					
Versement	0	0	0	8	6
Prélèvement	15 904	55	44	27	24

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE

TAXE D'HABITATION & TAXES FONCIÈRES	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	0	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties	150	1	33	24	20
-> dont allocation FB abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	0	0	33	23	20
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	232	1	2	6	6

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Autres allocations compensatrices - CFE	0	0	0	0	0
-> dont allocation CFE abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	0	0	0	0	0

(1) refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d'ordre budgétaire sont retraitées